

Les six jours de Bruxelles



La victoire des Six Jours cyclistes de Bruxelles a été remportée par l'équipe hollandaise Pijnenborg-Brasseling.
Notre photo montre PIJNENBORG (épuisée) et BRASSELING (à droite) à leur arrivée. (W.W.P.)

La Chambre de Commerce de Roubaix

accueille favorablement la crise de crise et le casier commercial

Malgré la crise, une négociation sur le fondement de la création d'un casier commercial national.

Tous s'opposent des motifs, il faut essayer que l'une des causes essentielles de la crise est la manque de confiance dans la sécurité des paiements.

Il fait ressortir encore à quelques débats et à quelques fois le bénéfice de la signature d'un achatisseur de ce qui se fait est exposé, lorsqu'il se décide à poser pour la reconnaissance des deux fois et impayées.

M. Faure, de ces constatations, n'entre à la nécessité de faire revivre la confiance commerciale par un dispositif législatif qui sait la nature du casier.

Sa proposition de loi a importé en établissant les mesures suivantes:

Il serait créé un office, chargé de dresser un casier commercial national.

Le casier serait tenu à jour au moyen d'extraits des actes de prêts, tout de paiement d'acceptations, dressés par les notaires et les huissiers, adressés à l'Office dans les trois jours de la date du protocole des extraits de jugements fournis par les greffiers des tribunaux jugeant commercialement, dans le délai de 48 heures suivant le prononcé des jugements; des avis de transcription des saisies immobilières, envoyées dans un délai de 10 jours par les conservateurs des hypothèques; enfin, de l'extrait des actes de caution de garanties, dressées par des coéquipiers ou des partouzeurs, à raison de crédits accordés par les justiciables de crédit dans les trois jours, par les receveurs de l'enregistrement.

Un décret en forme de règlement d'administration publique nommerait le directeur de l'Institut qui ne sera pas fonctionnaire de l'Etat, mais gérant tout office comme officier industriel sous l'autorité du Ministre de la Justice.

Les raisons invoquées par M. Faure à l'appui de sa proposition sont toutes à fait justes et agitantes.

La Chambre de Commerce de Roubaix a trop souvent affirmé sa désir de maintenir intactes les traditions de stricte honnêteté commerciale, pour ne pas accueillir avec faveur le projet de restaurer la confiance et le crédit en donnant au commerce et à l'industrie un instrument propre à renseigner officiellement les intérêts sur la situation morale et commerciale des commerçants avec qui ils sont en relation d'affaires.

Mais il ne semble pas que l'organisation envisagée soit la meilleure, ni le plus simple.

Le texte de l'article unique de la proposition de loi étudiée, d'ailleurs assez bref sur ce point essentiel, semble vouloir aboutir à la création d'un office central unique de casier commercial.

Or il semble possible de réaliser le voeu de M. Faure à bien moins de frais, plus vite et plus facilement.

En partant de l'analogie même du nom entre «casier» commercial et «casier» judiciaire, n'appartient-il pas immédiatement que le casier commercial devrait être tenu au greffe des tribunaux de commerce? Le casier de chaque centre ne peut

Fédération nationale des veuves de guerre remariées

La Fédération nationale des veuves de guerre remariées a tenu une réunion à Paris, une importante réunion où la présence de M. Gratiot, député de la Seine, accompagné de plusieurs parlementaires, des représentants de la Confédération nationale des anciens combattants et de groupements importants de la Guerre de la guerre.

Un exposé de la situation faite aux veuves de guerre remariées présenté par Mme Brochet, présidente, a reçu l'approbation unanime de l'assemblée. A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté:

«A l'heure actuelle, obtention des capitaux nécessaires à la sortie des personnes dépourvues, par un conseil patrolier que le Gouvernement appréciera certainement, de démontrer leur modération, elles consentent à ne réclamer qu'à présent, en attendant les dernières actions jusqu'à sa réparation et elles s'élèvent contre toute tentative de categorisation tendant à les diviser.

Elles rappellent aux 300 parlementaires qui leur ont déclaré par écrit leur complément accordé pour l'aide à la réparation, que la péréquation de leurs pensions, qui représente un supplément de 10 francs par mois et par année. Soignées dans le secret, elles entendent rester solidaires dans la réparation et elles s'élèvent contre toute tentative de categorisation tendant à les diviser.

Elles rappellent aux 300 parlementaires qui leur ont déclaré par écrit leur complément accordé pour l'aide à la réparation, que la péréquation de leurs pensions, qui représente un supplément de 10 francs par mois et par année.

Confiant dans le bon-fond des parlementaires, elles attendent du Parlement le résultat des promesses faites.

Au cours de la réunion, M. Lehmann, avocat à la Cour, secrétaire général de la Ligue du Droit des Femmes, fit un lumineux discours sur «Le droit de vote de la femme française».

Le casier de chaque centre ne peut

L'architecture régionale à la prochaine Foire commerciale de Lille

Les voyageurs qui, dit-on, forment la jeunesse, démontrent la personnalité. A l'instar de ces voyageurs qui, ayant parcouru le monde entier et dont le langage n'a plus d'accent ni de nationalité, notre architecture prend de ce, de là des éléments souvent disparates que l'on imprime au petit bouton, sans souci du climat, des matériaux du pays, des besoins de l'occupant. Admettons que la circulation, l'interprétation des éléments unifiés, le goût des inspirations, le climat se soumettent à ces règles nouvelles de l'humanité. Ici résident les causes essentielles de l'art régional. Les éléments, plus forts que l'humanité, nous condamnent au style régional. La logique veut qu'on respecte, la raison nous oblige à l'adopter, notre nature sensible le désire, l'homme ne profite pas la monotone, l'artiste l'adore. L'homme sait que n'est pas encore atteint de la maladie siége américaine de la normalisation et standardisation, bien que l'on ne puisse rejeter en bloc ces principes. Il vient le renouvellement de ses sensations, surtout le Français, qui n'aime pas la vie mécanisée.

Le Comité régional des Arts appliqués propose, par un Comité et une exposition, aux autorités locales, l'adoption de déjà, de la Foire commerciale internationale de Lille, du 9 au 24 avril 1932, d'attirer l'attention des habitants des départements du Nord à la fois sur ce que fut notre passé architectural, sur le présent et le futur dans la même matière. Si l'est fait au passé, c'est, pour dégager les enseignements possibles, dont peut profiter la construction. Comme l'écrit M. Victor Mollet, le distingué président de la Société régionale des architectes du Nord de la France, diplômé par le Gouvernement, est chargé de réunir tous les documents se rapportant à notre architecture régionale, tant ancienne que moderne.

Il est fait appel à tous les possesseurs de gravures, tableaux, relevés et tous documents de maisons, rues, édifices publics, etc. Nous prions toutes les personnes détentrices de ces choses de bien vouloir en avier M. le Commissaire général de la Foire commerciale, 69, rue Fairbairn, à Lille. Il est aussi fait appel à tous les architectes du département du Nord, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme, pour leur transmission de l'esprit régional dans l'esprit que nous proposons plus haut et nous les invitons à exposer soit des projets ou des plans en élévation, des photographies ou autres documents élaborés par eux, d'éditions construites ou étudiées. Les meilleurs travaux seront récompensés par des médailles et des diplômes offerts par le Comité régional des Arts appliqués. Celui-ci, en accord avec le Comité de la Foire commerciale, se chargera des frais d'installation et d'exposition.

Journal de Roubaix

L'entrée officielle du général Pétin à Lille aura lieu demain mercredi

Les voyageurs qui, dit-on, forment la jeunesse, démontrent la personnalité. A l'instar de ces voyageurs qui, ayant parcouru le monde entier et dont le langage n'a plus d'accent ni de nationalité, notre architecture prend de ce, de là des éléments souvent disparates que l'on imprime au petit bouton, sans souci du climat, des matériaux du pays, des besoins de l'occupant. Admettons que la circulation, l'interprétation des inspirations, le climat se soumettent à ces règles nouvelles de l'humanité. Ici résident les causes essentielles de l'art régional. Les éléments, plus forts que l'humanité, nous condamnent au style régional. La logique veut qu'on respecte, la raison nous oblige à l'adopter, notre nature sensible le désire, l'homme ne profite pas la monotone, l'artiste l'adore. L'homme sait que n'est pas encore atteint de la maladie siége américaine de la normalisation et standardisation, bien que l'on ne puisse rejeter en bloc ces principes. Il vient le renouvellement de ses sensations, surtout le Français, qui n'aime pas la vie mécanisée.

Le général Pétin fera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il déposera des gerbes de fleurs.

Le 11 h. 15 le général rendra visite à M. Langeron préfet du Nord ainsi qu'aux Parlementaires du département présents à Lille.

Dans l'après-midi le général recevra au Quartier général les autorités civiles, les officiers d'active et de réserve, et les délégations des fonctionnaires.

Le général Pétin sera son entrée officielle à Lille le mercredi 6 janvier.

Parrant à cheval de l'Esplanade, au-delà de son Etat-Major, il arrivera à la rue Négrier à 10 h. devant le Quartier général où les honneurs réglementaires lui seront rendus par le 45^e régiment d'infanterie.

Le général recevra aussitôt après à la Foire régionale les délégations des Sociétés d'anciens combattants, d'anciens militaires et mutilés qui ont manifesté l'intention de le saluer. Il se rendra ensuite, à 10 h. 45, au muséum des Fusiliers où il dé